

GRAND PRIX DE CASTELJALOUX 2024 EPREUVE FEDERALE REGLEMENT

15, 16 & 17 Aout 2025

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés de la FFGolf ou d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront avoir acquitté le droit de jeu fédéral de **40€** et être à jour des droits d'engagement à tous les grands prix antérieurs. Être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf qui devra être enregistré avant la date limite des inscriptions ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023, ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf.

EPREUVE NON FUMEUR

FORMULES DE JEU

Grand Prix Dames : 54 trous stroke-play brut ; **42** joueuses

Grand Prix Messieurs : 54 trous stroke-play brut ; Cut après 36 trous-**114** joueurs

L'organisation du tournoi se réserve 15 Wild cards comprises dans les 156 joueurs.

3^{ème} tour : les 60% messieurs et ex-aequo ; les Premières 60% dames et ex-aequo

TIRAGES ET HEURES DES DEPARTS :

Premiers Tours de Stroke-Play : Les horaires seront disponibles à partir du Mercredi 10 août.

Tours 1 et 2 : départs selon recommandation §1.2.1 VDMC extrait page 49

Tour 3 : dans l'ordre inverse des résultats.

INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent parvenir au club le 1^{er} Aout 2024 au plus tard.

La liste des joueurs sera publiée sur le site du golf au plus tard le 05 août 2025

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 Premiers du WAGR puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index ceci à la date de clôture des inscriptions. La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

Les joueuses seront retenues en privilégiant d'abord joueuses classées dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index, ceci à la date de clôture des inscriptions. La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueuses classées dans les 1500 premières du WWAGR ou joueuses classées dans le Mérite National Amateur.

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index **soit 12 joueurs et 4 joueuses**.

Le Comité de l'Épreuve a toute latitude pour attribuer les wild cards qui lui seront affectées par la Ligue.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le 12 août.

Les inscriptions se feront en ligne sur le site internet rubrique GRAND PRIX à l'adresse suivante :

Golfdecasteljaloux.fr

Golf de Casteljaloux
435 Route de Mont de Marsan
47700 Casteljaloux

Vous retrouverez le formulaire d'inscription sur notre site internet golfdecasteljaloux.fr, rubrique compétition.

TARIFS

- 100 € pour le Grand Prix Messieurs
- 100€ pour le Grand Prix Dames
- 50 € pour les membres du Golf de Casteljaloux ;
- 50 € pour les joueurs de 1998 à 2004 ;
- 40 € pour les joueurs de 2005 et après.

Comprenant l'entraînement du Mercredi 10 Août sur réservation obligatoire au 05.53.93.51.60.

Règlement par chèque à l'ordre suivant : SAS RABARDINE

SERIES ET ORGANISATION

Grand Prix Messieurs index maximum 11.4

Grand Prix Dames index maximum 14.4

REPERES DE DEPARTS :

- Repères 2 Blancs : Grand Prix Messieurs
- Repères 4 Bleus : Grand Prix Dames

DEPARTAGES :

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe, les joueurs ou joueuses concerné(e)s doivent partir en play-off au trou numéro 18, puis au 1 dans le sens du jeu jusqu'à départage.

En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le comité de l'épreuve décide de déclarer des co-vainqueurs.

REMISE DES PRIX :

Dimanche 18 août

Seront récompensés les vainqueurs.